

Recrutement d'un prestataire pour assurer la certification des Enceintes de Sécurité Biologique (ESB) ou Poste de Sécurité Microbiologique (PSM).

RFQ :	026/FHI360/FY26
Date d'Emission :	5 juin 2026
Délai de Questions :	22 juin 2026
Délai de Soumission :	23 juin 2026
Ouverture :	26 juin 2026
Question adressée à :	Guinea.Procurement@fhi360.org

APERÇU ORGANISATIONNEL

FHI 360 est une organisation internationale à but non lucratif, disposant d'un bureau à Conakry et mettant en œuvre des activités sur l'ensemble du territoire guinéen.

En Guinée, FHI 360 met en œuvre plusieurs programmes de santé publique, notamment les projets de lutte contre les épidémies (EpiC) et de santé maternelle et infantile (MCH), financés par le Gouvernement des États-Unis à travers le Département d'État (DOS). L'organisation met également en œuvre le projet TAKEDA, financé par le Gouvernement japonais.

CONTEXTE ET JUSTIFICATION :

Le projet EpiC – Global Health Security (EpiC GHS), avec l'appui financier du Gouvernement des États-Unis, accompagne le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) dans le renforcement des capacités nationales de surveillance, de laboratoire et de réponse aux menaces sanitaires en Guinée.

Dans ce cadre, le projet EpiC Guinée soutient spécifiquement l'amélioration des systèmes de laboratoire, notamment en matière de gestion de la qualité, biosécurité, biosûreté et accréditation. Plusieurs laboratoires bénéficiaires sont actuellement engagés dans un processus d'accréditation selon les normes internationales, notamment ISO 15189 et ISO 17025.

Le système national de biologie médicale joue un rôle central dans l'amélioration de la santé publique en Guinée. Il constitue un pilier essentiel pour le diagnostic, la surveillance épidémiologique, la prévention et la gestion des urgences sanitaires. Toutefois, les expériences récentes de gestion des épidémies ainsi que les évaluations des capacités des laboratoires ont mis en évidence des insuffisances importantes, notamment en matière de compétences techniques, de gestion des risques biologiques et de conformité aux standards internationaux.

Dans un contexte où la Guinée s'est engagée à renforcer ses capacités de prévention, de détection et de riposte conformément au Règlement Sanitaire International (RSI 2005) et à l'approche « Une Seule Santé », des efforts sont en cours pour améliorer le système de gestion de la qualité et accélérer l'accréditation des laboratoires.

Cette dynamique nécessite la mise en conformité des équipements critiques, notamment les enceintes de sécurité biologique (ESB), indispensables à la réalisation sécurisée et fiable des analyses. La certification de ces équipements est une exigence fondamentale pour garantir :

- La sécurité du personnel et de l'environnement
- La fiabilité et la qualité des résultats analytiques
- La conformité aux normes internationales

Dans cette perspective, le recours à une expertise spécialisée est nécessaire afin d'assurer la certification des enceintes de sécurité biologique conformément aux standards internationaux. À cet effet, le projet EpiC GHS prévoit le recrutement d'un prestataire qualifié pour conduire cette mission dans les laboratoires appuyés.

C'est dans ce cadre que la présente mission s'inscrit.

OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif est de recruter un prestataire qualifié (consultant individuel ou organisme spécialisé) pour :

- Certifier les ESB conformément aux standards internationaux
- Assurer leur bon fonctionnement et performance
- Produire des rapports de certification reconnus dans le cadre de l'accréditation des laboratoires

PRINCIPALES TACHES :

Sous la supervision technique de l'Institut National de Sante Publique et sous la supervision administrative du Project EpiC/FHI360 le prestataire devra effectuer, conformément aux normes NSF/ANSI 49 et EN 12469, les tests suivants :

- Inspection visuelle et conformité de l'installation
- Mesure des vitesses d'air (inflow et downflow)
- Test d'intégrité des filtres HEPA (PAO/DOP)
- Test de fumée (flux d'air)
- Test d'étanchéité
- Vérification des systèmes d'alarme
- Mesure du niveau sonore et de l'éclairage

Il devra fournir :

- Rapport détaillé de certification par ESB
- Certificat de conformité (ou non-conformité)
- Analyse des écarts par rapport aux normes
- Recommandations techniques documentées
- Rapport global consolidé
- Formation du personnel des laboratoires sur les bonnes pratiques d'utilisation des ESB, la maintenance préventive et concepts de biosécurité.

SITES ET EQUIPEMENTS

N°	STRUCTURES	MARQUE	SERIE	FOCTIONNALITE
1	Hopital regional de Kankan	PSM	11A15091056	Fonctionnelle
2	Hopital regional de NZerekore	Thermo scientifique	42602857	Fonctionnelle
3	CHU Ignace Deen	SG404-INT	118227	Fonctionnelle

4	Institut National de Sante Publique (INSP)	Nippon Medical and chemical	2206219	Fonctionnelle
5		Nippon Medical and chemical	2206220	Fonctionnelle
6	Centre de Recherche en Virologie (CRV)	Esco class II, Type 2	2021-169692	Fonctionnelle
7		GS Glove Box System Technik	GS 061021	Fonctionnelle

LIVRABLES ATTENDUS

- Plan de travail détaillé
- Rapports de certification individuels ESB/PSM
- Certificats de conformité
- Rapport global consolidé
- Rapport de formation et/ou Supports de formation
- Liste des actions correctives recommandées

PROFIL ET QUALIFICATIONS DU PRESTATAIRE

Le prestataire doit :

- Justifier d'une expérience d'au moins 3–5 ans en certification ESB
- Disposer d'une accréditation ou certification reconnue (NSF ou équivalent)
- Utiliser des équipements de test calibrés et certifiés
- Avoir une expérience dans des laboratoires accrédités ou en cours d'accréditation
- Maîtriser les exigences ISO 15189 / ISO 17025 (fortement souhaité)
- Fournir au moins 2 références pertinentes

DUREE DE LA MISSION

- Durée : 17 jours ouvrables
- Lieu : INSP, CRV, CHU Ignace Deen, Kankan et Nzérékoré (présentiel requis).

CRITERES D'EVALUATION DU CONSULTANT (TECHNIQUE ET FINANCIERE) :

L'évaluation des offres se fera selon la méthode combinée qualité technique et coût, conformément aux procédures de sélection applicables. Elle portera sur les critères suivants :

A. Évaluation technique – 70 points

- Compréhension de la mission (15points)
- Approche méthodologique adaptée à 17 jours (20points)
- Plan de travail détaillé incluant le délai d'exécution (15points)
- Expérience et Références similaires (20points)

B. Évaluation financière – 30 points

- Devis détaillé (honoraires, logistique, déplacements) en devise (GNF et USD) (20 points)
- Validité de l'offre (5points)
- Modalité de paiement (5points)

MODALITE DE PAIEMENT :

Le paiement du consultant sera effectué en trois tranches, sur la base des livrables validés, conformément aux procédures financières de FHI 360 :

- 30 % après Dépôt de la note expliquant clairement la méthodologie de la consultation, le choix des outils et le chronogramme détaillé des activités ;
- 50 % après Dépôt de la version provisoire des livrables ;
- 20 % après Dépôt de la version validée des livrables finaux.

DOSSIER DE CANDIDATURE DU CONSULTANT

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ou profil institutionnel, à jour, mettant en évidence les expériences pertinentes en lien avec la certification ESB ou PSM ;
- Une copie des diplômes et attestations justifiant les qualifications académiques requises ;
- Preuve de missions similaires ;
- Une proposition technique comprenant :
 - La compréhension de la mission ;
 - L'approche méthodologique proposée ;
 - Un planning détaillé (jour par jour)
- Une proposition financière détaillée, exprimée en jours-hommes et en coût total.

SOUSSION DE LA COTATION

Les candidats intéressés et qualifiés sont invités à soumettre leur dossier de candidature à l'adresse suivante : Guinea.Procurement@fhi360.org avant le Mardi 23 juin 2026 à 17h00 avec pour objet : RFQ EpiC – Certification des Enceintes de Sécurité Biologique.

Toutes les offres doivent être envoyées par courriel. Tout dossier incomplet, non conforme aux exigences ci-dessus ou soumis hors délai sera considéré comme irrecevable.

FHI 360 est un employeur qui prône l'égalité en matière d'emploi et d'action positive, ce qui signifie que nous ne nous engageons pas dans des pratiques discriminatoires à l'égard de toute personne employée ou à la recherche d'un emploi sur la base de la race, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre, de l'origine nationale ou ethnique, de l'âge, de l'état matrimonial, du handicap, du statut d'ancien combattant, des informations génétiques ou de tout autre statut ou caractéristique protégé par la loi applicable.

Assurez-vous d'inscrire le titre du poste pour lequel vous postulez dans la ligne d'objet. Le non-respect de cette consigne entraînera la disqualification de la demande. Veuillez noter que seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

Fait à Conakry, le 05 juin 2026

Mamoudou CONDE
Représentant Pays de FHI360